

Le livre qui dénonce les crèches privées : l'avis de la CGT



Le livre de Victor CASTANET, *Les Ogres*, paru en septembre, dénonce certaines pratiques des groupes de crèche privées et plus particulièrement « People and baby », considéré comme le « mouton noir » du secteur lucratif.

Pourtant, il faut se questionner sur l'ensemble de ces groupes privés qui profitent et exploitent les financements publics. L'auteur du livre parle de « niches fiscales » et expose les différentes étapes d'une rentabilité faite sur le monde de la Petite Enfance. La qualité des prestations est revue à la baisse : le « Lowcost » fait son apparition dans les crèches. Il entraîne une diminution du nombre de professionnels dans de nombreuses structures, tout cela en dépit de la réglementation. La dégradation des conditions de travail, de l'accueil et de la sécurité des enfants en sont les premières et principales conséquences.

Ce livre est axé sur le privé lucratif, mais le secteur public n'est pas épargné non plus par ces dérives. Les principes de rentabilité, d'économie et de surbooking sont aussi mis en œuvre dans les établissements publics.

La CGT n'a cessé d'alerter les pouvoirs publics concernant la dégradation des modes d'accueil, car les dernières réformes ont eu un réel impact pour les agents sur le terrain.

Pour la CGT, il est urgent que les professionnels de la Petite Enfance soient enfin entendus et reconnus.

**Interview de Céline LEMAIRE, auxiliaire de
puériculture et responsable de la section Petite
Enfance à Nice**



MOBILISATION NATIONALE !!!

La **CGT**, avec d'autres organisations syndicales et professionnelles réunies au sein du collectif « **Pas de Bébé à la Consigne** », appelle à une journée de mobilisation, par la grève et la manifestation partout en France, des professionnels de la Petite Enfance.

MARDI 19 NOVEMBRE 2024

Nous exigeons :

- L'amélioration des conditions de travail et une véritable reconnaissance des qualifications des métiers de la Petite Enfance ;
- La revalorisation des salaires avec l'augmentation du point d'indice à 6 €;
- L'attribution du CTI (Complément de Traitement Indiciaire) pour l'ensemble des agents de la Fonction Publique Territoriale;
- L'attribution du "bonus attractivité" pour les personnels travaillant auprès des enfants dans les EAJE;
- L'abrogation immédiate de l'arrêté du 29 juillet 2022 relatif aux personnels autorisés à exercer dans les crèches;
- Une prise en compte de la pénibilité permettant un départ anticipé à la retraite avant 60 ans avec 75% du salaire des 6 derniers mois;
- La réduction du temps de travail à 32 heures par semaine;
- Une politique ambitieuse de la Petite Enfance, véritable investissement pour l'avenir des enfants et de notre société.

La CGT a déposé un préavis de grève national, qui couvre les agents du secteur dans toutes les collectivités. L'heure et la date de la manifestation seront communiqués ultérieurement.

Vous pouvez suivre les informations sur notre page Facebook : CSD CGT Territoriaux 06



CSD CGT 06 Services Publics Territoriaux
34, Bd Jean Jaurès 06300 NICE
Tel : 0652496253
Courriel : csdfptcgt06@gmail.com
Facebook : CSD CGT Territoriaux 06